

■ FICHE DE RESERVATION DE SALLE POUR LES FAMILLES
A retourner à Maison Creilloise des Associations
mca@mairie-creil.fr

Pôle population et démocratie
Direction vie associative
mca@mairie-creil.fr
03 44 64 10 76

Si vous avez besoin de plus d'informations, la Maison Creilloise des Associations vous accueille et vous accompagne dans vos démarches de location de salle le lundi de 14h00 à 17h00 et du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 au :

11 rue des Hironvales 60100 Creil – 03 44 64 10 76

ETAPE 1

COORDONNEES

Nom et prénom _____

Adresse _____

CP : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Objet de la réservation : Mariage Fiançailles Anniversaire
 Baptême Communion Autres, précisez : _____

Date de la manifestation :

Du vendredi _____ 19h00 au dimanche _____ 18h00

Le samedi _____ de 8h00 au dimanche 8h00

Le dimanche _____ de 8h00 au lundi 8h00

Proposition de dates : _____

Salle(s) souhaitée(s) :

- Salle 1 du centre de rencontres (120 personnes)**
- Salle 2 du centre de rencontres (70 personnes)**
- Grand hall du centre des cadres (100 personnes)**

Nombre de personnes attendues :

ETAPE 2

Si votre demande est validée et afin que votre réservation soit totalement bloquée, il faudra prendre rendez-vous auprès de la Maison Creilloise des Associations par téléphone au 03 44 64 10 76 ou par mail à mca@mairie-creil.fr pour verser un premier acompte. (Attention ! Paiement uniquement en chèque ou espèces avec un maximum de 300 euros).

Vous devrez ensuite déposer le solde de votre réservation accompagnée d'une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant l'évènement et indiquant le nom, l'adresse de la salle ainsi que la date de la réservation.

Un justificatif de domicile devra **obligatoirement** être fourni.

Un chèque de caution devra également être déposé environ une semaine avant la date.

Un contrat de location vous sera remis ainsi qu'un règlement intérieur de la salle que vous devrez signer.

RAPPEL :

La salle est fournie avec l'équipement suivant :

- Tables et chaises en fonction de la capacité de la salle (interdiction de ramener ce matériel de l'extérieur)
- Un réfrigérateur
- Un congélateur
- Un micro-ondes
- Un four pour maintenir les plats au chaud
- De plaques pour réchauffer les plats

INTERDICTION DE CUISINER SUR PLACE.